



## Bourses pour jeune majeur erreur de comptage ?

Par **LISONMD**, le 13/11/2012 à 11:56

Le Barcares le 13/11/2012

Bonjour Madame, Bonjour Monsieur,

J'ai reçu il y a trois semaines la notification des bourses de mon fils lycéen et majeur m'indiquant que cette année il ne les percevrait pas. Lorsque je vais sur le site de l'académie le calcul ne correspond pas.

J'ai donc appelé le service concerné. Celui-ci m'a difficilement expliqué, qu'étant majeur ses points de charges n'était plus de 9, mais de 8.

Depuis je cherche désespérément cette information que je ne trouve nulle part.

Vous serait-il possible de me dire si c'est réellement le cas, si ces nombres de points de charges sont différent avec le fait d'être majeur ?

Je vous remercie d'avance pour vos informations.

Lison.